

## DÉLIBÉRATION

N° : 112      Année : 2022  
Exécutoire le : **19 DEC. 2022**  
Publiée le : **19 DEC. 2022**  
Visée le : **19 DEC. 2022**

### ADMINISTRATION GENERALE

#### Remboursement d'un bénéficiaire du service d'accompagnement et d'aide à domicile (SAAD) du CIAS GRAND LAC

MME : demeurant à Aix les bains est une bénéficiaire du Service d'Aide à Domicile qui est sortie du service le 20/08/2022 suite à un placement en établissement. Une clé manquait à la restitution des jeux de clés par le service auprès de la famille. Le gendre de Madame souhaitait sécuriser le logement inoccupé de cette dernière, craignant que cette clé égarée serve à des fins malhonnêtes. Le Service a alors proposé de prendre en charge le coût engendré par cette sécurisation : pose d'un verrou pour un montant de 54.95€ TTC.

Madame la Vice-Présidente propose au Conseil d'Administration de verser à Mme une indemnité compensatrice de 54.95€ pour sécurisation du logement au vue de la perte d'un jeu de clé par le Service.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le versement de 54.95€ correspondant au remboursement des frais de remplacement.

Aix-les-Bains, le 15 décembre 2022

Le Président,  
**Renaud BERETTI**



**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Pour le Président  
La Vice Présidente  
**Danièle BEAUX-SPEYSER**

- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 13
- Présents et représentés : 14
- Votants : 14
- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Les actes administratifs peuvent faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois :

- à compter de leur publication lorsque les décisions sont réglementaires,
- à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)